

Cahier d'Histoire ("Histoire")

Numéro d'inventaire : 2015.8.953

Auteur(s) : Marie Arnoux

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1933

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Cahier cousu. Couv. de couleur indéterminée clairement (couleur pêche ?!) portant, en Première de couv. un cadre rectangulaire aux bordures hachurées, à l'intérieur duquel on trouve le dessin d'une couronne de lauriers supportée d'une banderole portant la devise "Sciences Travail Industrie", ainsi que les mentions "Cahier appartenant à ... (avec mention, au crayon à papier, du nom de l'élève et de l'année 1933) ; ... classe , Commencé le ... Fini le ...". En Quatrième de couv. : "Table de multiplication". Réglure Seyès. Ecriture à l'encre violette.

Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 17 cm

Notes : Ce cahier (suite de la référence 2015.8.955) comporte un cours d'Histoire contemporaine sur la première moitié du XIXe siècle : du coup d'Etat bonapartiste de novembre 1799 (Brumaire) à la révolution de février 1848. La France napoléonienne, Le Consulat et l'Empire. L'Empire. L'Armée impériale. Les coalitions contre Napoléon (différentes campagnes). Congrès de Vienne, l'Europe en 1815. La Sainte Alliance. La restauration : Louis XVIII. Charles X. La monarchie de Juillet. La politique étrangère de la France de 1815 à 1848. La conquête de l'Algérie. Les lettres et les arts dans la première moitié du XIXe siècle.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Niveau : non précisé

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 37 p.

Langue : français

couv. ill.

La France napoléonienne Le Consulat et l'Empire

Napoléon (voir livre)

La constitution de l'an VIII

Bonaparte dicta les principaux articles de la constitution de l'an VIII qui établissait un régime monarchique.

Le gouvernement est confié à 3 consuls.

Le pouvoir appartenait au premier consul.

Les projets de loi étaient rédigés par le conseil d'état, discutés par le tribunal, votés par le corps législatif.

Ces assemblées ~~ne~~ n'étaient pas élues par le peuple, il dressait des listes de notabilité. Toutes les assemblées se trouvaient dépendre du premier consul.

La constitution devait être soumise à un plébiscite.

La réorganisation de l'état administration

Bonaparte institua des préfets, des sous-préfets et des maires. Le régime d'omnipotence.